

Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort :
« Le travail de la Ciase doit être pris au sérieux »

Des critiques au sein de l'Église, notamment de la part de membres de l'Académie catholique, se sont fait jour à l'encontre du rapport de la Ciase sur les abus sexuels dans l'Église.

Mgr Éric de Moulins-Beaufort répond à ces détracteurs et insiste sur l'importance de ce rapport.

L'Assemblée plénière des évêques de France qui s'est tenue à Lourdes du 2 au 8 novembre a été vécue comme un temps de retraite. Avec la participation des quelques personnes victimes qui avaient accepté de témoigner, des personnes en précarité et des autres membres de leurs associations, enfin de 130 baptisés, surtout mais pas seulement laïcs, responsables à un titre ou un autre d'associations, de mouvements et de réalités ecclésiales, aidés aussi dans nos modes de travail et de discussion par des professionnels, nous, évêques, je crois pouvoir le dire au nom de tous, avons parcouru devant Dieu un chemin spirituel dont les décisions le vendredi et le lundi matin sont le fruit. Celles et ceux qui n'ont pas eu part à ces jours pourraient ne pas le comprendre et interpréter à faux ou avec un décalage patent les résultats de cette assemblée.

La discussion que suscite l'analyse critique du rapport de la Ciase rédigée par un groupe de travail de l'Académie catholique de France en est malheureusement le signe. Le plus triste est que les premières personnes qui risquent d'en être atteintes sont les personnes victimes. C'est à elles que je pense en rédigeant ce texte, comme au « petit enfant qui pleure silencieusement dans une église ».

La doctrine de l'Église condamne ces actes

Il importe de comprendre que ce n'est pas tant face aux chiffres accablants établis par la Ciase et que discutent certains que les évêques se sont décidés à assumer la responsabilité institutionnelle de l'Église et à parler de dimension systémique. Ces chiffres ont été pour nous une indication. C'est en écoutant les personnes victimes, celles dont la Ciase a recueilli le témoignage, celles que nous rencontrons, les uns et les autres, depuis des années, que nous avons avancé. C'est en nous plaçant devant le Seigneur.

Des prêtres ont commis des actes de violence et d'agression sexuelle contre des mineurs, des prêtres se sont rendus coupables d'actes d'emprise spirituelle, en trop grand nombre pour que nous puissions considérer cela comme un phénomène marginal. Bien sûr, l'Église n'a jamais fait la promotion de tels actes

ni de tels comportements. Sa doctrine les condamne fermement. Les pédagogies qu'elle déploie dans la formation des jeunes à la vie affective et sexuelle et lors des préparations au mariage, par exemple, contribuent toutes à nourrir la capacité des hommes et des femmes de se respecter les uns les autres, en vue de consentir à une alliance libre, choisie, au service de laquelle les époux s'engagent.

Une reconnaissance sans précaution juridique ou économique

Mais nous nous sommes décidés comme pasteurs, responsables de l'Église et de sa mission reçue du Christ, à reconnaître sans précaution juridique ou économique la responsabilité de l'Église, parce que du mal a été commis par des ministres du Christ et que des êtres humains en ont été affectés dans la profondeur de leur corps, de leur âme et de leur esprit.

Ce mal, de plus, a été redoublé par l'incapacité globale du corps ecclésial ou de la société ecclésiale de le repérer, de le comprendre, d'y prêter attention, de le dénoncer. Il y a eu une faillite de l'institution dans l'écoute, l'accompagnement, la protection des plus petits et des personnes victimes. Or, le Christ n'a pas fondé l'Église pour qu'elle soit une institution de plus, soucieuse de se protéger elle-même au détriment de celles et ceux qui pourraient souffrir.

Le Seigneur a fondé l'Église pour que la vie soit donnée aux humains, la vie en abondance. Nous, évêques, à travers les décisions prises à Lourdes et par la mise en place de l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation, avons fait le choix de servir la vie.

Nous l'avons fait, c'est indéniable, en ressentant la forte attente qui pesait sur nous, de la part des fidèles et de la part de la société, mais nous l'avons fait surtout devant le Seigneur et pour lui, pour celles et ceux qui souffrent à cause du dévoiement de ce qu'il a remis entre nos mains et pour tous les fidèles, inquiets de voir leur Église passer pour une institution sans cœur ni Esprit.

Un travail que nous devons prendre au sérieux

D'autre part, si des experts et des scientifiques peuvent toujours discuter de leurs méthodes et de leurs résultats, nous, évêques, avons reçu les conclusions de la Ciase pour ce qu'elles sont : un travail que nous devons prendre au sérieux et qui désigne des chemins de renouvellement possibles pour notre Église. M. Sauvé avait conclu sa présentation du 5 octobre par le mot « *espérance* ». Nous sommes heureux, comme pasteurs, d'emprunter ces chemins qui répondent aussi à l'appel du Saint-Père à mettre en œuvre de manière résolue la dimension synodale consubstantielle à l'Église.

Les neuf groupes de travail décidés nous permettront de réveiller certains de nos dispositifs ecclésiaux, d'utiliser au mieux les possibilités nombreuses ouvertes par le code de droit canonique, d'intégrer selon ce qui est juste et bon des

procédures ou des modes de gouvernance qui se sont développés dans la société civile et qui peuvent nous être profitables. Un grand travail s'ouvre, qui mobilisera des experts, indispensables, théologiens ou canonistes, mais aussi sociologues, psychologues, et autres, mais encore des fidèles habilités par le baptême et la confirmation.

Jadis, les écrits de sagesse assimilèrent dans la vie du peuple d'Israël les exigences des peuples grecs, et saint Thomas d'Aquin reprit d'Aristote, en qui il reconnaissait un sommet de l'exercice de l'intelligence humaine, tout ce qui pouvait en être repris, l'utilisant même autant qu'il était possible pour exprimer la nouveauté inaliénable du Christ. Car le Dieu rédempteur est le Dieu créateur.

Un avenir a été ouvert

En rentrant dans nos diocèses, au terme de cette assemblée, nous avons senti, les uns et les autres, le soulagement et la gratitude des prêtres, des fidèles, de l'opinion publique en général. Un avenir avait été ouvert, un chemin exigeant mais désirable de vérité, de compassion, d'attention mutuelle, et surtout de docilité à l'Esprit Saint qui est l'Esprit donné par Jésus, le Seigneur crucifié et ressuscité.

J'ajoute un dernier mot : avec M. Jean-Marc Sauvé et sœur Véronique Margron, je suis déçu du report de l'audience accordée par le Saint-Père aux membres de la Ciase. Contrairement à ce qu'ont pu laisser sous-entendre certains articles de presse, l'explication de ce report est claire : la préfecture de la Maison pontificale a eu le devoir d'alléger le programme du pape au retour de son voyage pastoral en Grèce et à Chypre. Cette explication me suffit : le Saint-Père ne va pas en Grèce pour faire du tourisme et, dans son grand âge, mon vœu est que Dieu nous le laisse longtemps encore lucide, actif, et exigeant envers tous.

Il nous l'a dit souvent : les personnes victimes doivent guider nos choix ; en elles, le Seigneur, notre Seigneur crucifié, nous appelle.

Article paru dans le journal La Croix du 29.11.2021